CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E46025** **VALABLE JUSQU'AU** **05/11/2027**

ÉDITÉ LE 16/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1980

Raison sociale : GERNOGEP NANTES

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 11/09/2025

Capital : 250 000

17 RUE DE BRETAGNE
ZAC DE MALABRY
44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 318 025 400

Siret : 318 025 400 00058

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 5416240

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 523678H1247000 1 297343

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 523678H1247000 1 297343

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 02 40 93 86 96 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
SOC BAL (349 350 983) / LUCAS CHARLES PRÉSIDENT

Site Internet : https://www.gernogep.fr/

E-mail : gernogep@lucas.fr

Effectif moyen : 36 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 253 498 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	26	06/11/2024
6121	Ravalement en peinture		06/11/2024
6222	Revêtements résilients PVC (Technicité confirmée)	4	06/11/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/10/2026 09:45

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.